



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 octobre 2003

**PÔLE DU SPORT : Lancement d'une étude de faisabilité et de
programmation pour la réalisation d'un centre d'information-
ressources et de formation-recherche autour du sport**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 octobre 2003

DELIBERATION D20030409

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Parmi les équipements envisagés lors de la séance du Conseil municipal le 20 juin 2003 pour constituer le Pôle du Sport, figure une proposition de centre d'information-ressources et de formation-recherche autour du Sport.

Au delà des objectifs propres de ce centre, les enjeux sont de coordonner les actions de découverte et de pratiques sportives sur le territoire niortais, de permettre de conforter le Pôle du Sport dans son aspect fédérateur, de développer une meilleure lisibilité des pratiques et de mettre en place une démarche qualitative de « Label Sport » à l'échelle départementale et régionale reconnue par tous les acteurs, grand public comme professionnels.

Véritable lieu de ressources pour le sport loisirs, ce centre – qui pourrait trouver sur le territoire d'autres déclinaisons spatiales et thématiques –, en plus d'être le vecteur de diffusion de l'activité sports - loisirs, deviendra le centre d'information et le fil conducteur du réseau sportif inscrit dans le pôle. Par ailleurs, il viendra encourager le développement du secteur de la formation et de la recherche liée au sport (santé, risque, nouvelles technologies, encadrement, handisport...) en offrant à ces acteurs, les outils et moyens pour faire avancer le milieu sportif. Dans cette logique de pôle d'expertise à tous les niveaux du sport, des synergies partenariales seront à développer avec le secteur du tourisme, le Parc Interrégional du Marais Poitevin, les organismes régionaux de formation et de recherche sportive, l'université...etc.

Toutefois, afin de définir précisément la pertinence, le contenu et l'articulation de ce centre d'information-ressources et de formation-recherche autour du sport, il convient aujourd'hui de lancer une étude de faisabilité et de programmation propre à cet équipement. Parallèlement au programme du stade déjà réalisé, et au lancement d'une étude de programmation pour l'espace acrobatique, l'apport de cette analyse sur le dimensionnement (opportunité, calibrage, positionnement, coûts, financement...) de cet équipement fédérateur doit nous permettre d'obtenir une vision complète et porteuse du pôle, dans son ensemble.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire à lancer l'appel d'offres pour la désignation d'un bureau d'études en vue de la faisabilité et de la programmation d'un centre d'information-ressources et de formation-recherche autour du sport dans le cadre du Pôle du Sport conformément au cahier des charges ci-annexé,
- autoriser M. Le Maire à signer le marché à intervenir,
- imputer la dépense correspondante sur le chapitre 4300 3001, Fonction 400-2031.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	32
Contre :	9
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Amaury BREUILLE